



**Procès verbal
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de l'Académie d'art de Meudon et des Hauts-de-Seine du 10 décembre 2014**

La convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 décembre a été faite conformément aux statuts. Elle a commencé à la suite de l'assemblée générale extraordinaire à 19h20 en salle de conférence Potager du Dauphin Rue Porto-Riche 92 190 Meudon.

Trente sept (37) membres étaient présents et trente cinq (35) représentés, soit 72 personnes.

La vice-présidente, Mme Christine RAY, déclare l'assemblée générale ordinaire de l'Académie ouverte à 19h20. Elle remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour :

- Présentation du rapport moral
- Présentation des comptes et quitus à la trésorière
- Élection des membres du Conseil d'administration
- Questions diverses

1) Approbation du rapport moral

Christine RAY fait la présentation du rapport moral.

Au delà des cours et des stages, dans un esprit d'interdisciplinarité et d'ouverture, l'Académie approfondit :

- les actions en faveur des jeunes : séance d'orientation vers les métiers d'art, suivi pour la préparation à l'entrée d'écoles d'art
- les actions collectives : exposition « ondes parallèles » du sculpteur Bertrand Créac'h et du peintre Serge Saunière, exposition du travail des membres de l'Académie, installation du banc en pierre, création d'un livre d'artistes
- les ouvertures vers d'autres publics : stages dans une entreprise (Gemalto)
- les partenariats : avec le Centre d'art et de culture de Meudon, avec l'université Auguste Rodin pour des conférences

Les votes sont effectués à main levée.

La motion présentée est approuvée à l'unanimité.

2) Approbation des comptes de l'exercice et quitus à la trésorière

Claude ALAZARD, trésorière, présente le rapport financier 2013-2014 et les perspectives 2015. Le rapport financier est annexé au présent procès verbal.

Denis LARGHERO, maire-adjoint à la Culture de la ville de Meudon, réitère le soutien de la ville à l'action de l'Académie et à son équipe qui est un vrai atout pour la Ville de Meudon en termes de rayonnement ; il confirme le sérieux de ses actions, ses efforts envers le public de Robert Doisneau et le cercle vertueux concernant sa bonne gestion. Il précise cependant que la subvention de la ville diminuera de 10-15 % pour des raisons de baisse globale du budget.

La motion présentée (approbation des comptes de l'exercice et quitus à la trésorière) est approuvée par :

70 oui 1 abstention 1 contre

3) Élection des membres du conseil d'administration de l'Académie

L'élection des membres du conseil d'administration se fait conformément aux statuts nouvellement en vigueur.

L'assemblée générale est informée de l'identité des membres de droit à savoir :

- Christian DUPUY, Bénédicte GARNIER, Hélène GESTIN, Daniel JANICOT, Denis LARGHERO, Hervé MARSEILLE (représenté par Claude VIGOUREUX).

Sont proposés à l'élection :

- Les membres du conseil d'administration qui demandent le renouvellement de leur mandat : Claude ALAZARD, Marie-Alix CARLANDER, Olivier LE BARS, Christine RAY, Albane SALLERON, Dominique SOUDOPLATOFF, Nathalie TOURNESAC.

M. Patrick BLONDE, en cours de mandat, n'a pas à être réélu.

- les nouveaux membres du fait de l'élargissement du conseil d'administration : Bernard BEAUNE, Nathalie COLOMBO, Flavia FENAROLI, Anne-Claire GADENNE, Claire LAPOSTOLE, Chloé ZENATI.

Election des membres est la suivante :

Claude ALAZARD (72 voix), Marie-Alix CARLANDER (71 voix), Olivier LE BARS (72 voix), Christine RAY (72 voix), Albane SALLERON (72 voix), Dominique SOUDOPLATOFF (72 voix), Nathalie TOURNESAC (72 voix), Bernard BEAUNE (72 voix), Nathalie COLOMBO (72 voix), Flavia FENAROLI (72 voix), Anne-Claire GADENNE (72 voix), Claire LAPOSTOLE (71 voix), Chloé ZENATI (72 voix).

L'ensemble de ces votes a été fait sous la présidence de Mme SALLERON avec l'aide du scrutateur Mme RAY.

L'ordre du jour étant achevé, l'Assemblée générale est close à 21h.

Certifié conforme :

La présidente : Mme SALLERON

La secrétaire : Mme CARLANDER

